



LASURCOLOR SATIN

Lasure longue durée aux résines alkydes en phase solvant

**LEGEREMENT GELIFIEE
RESPECTE LE VEINAGE DU BOIS.
BONNE RESISTANCE AUX UV.
HYDROFUGE ET MICROPOREUX**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Définition :** Lasure à base de résines alkydes spécifiques en phase solvant, formant un feuillet d'aspect satiné, transparent ou semi-transparent, pour la décoration et la protection de la surface du bois contre les intempéries.
- **Conditionnement :** Fût de 15 L, pot de 4 L, boîte de 1 L.
- **Teintes :** Livré en incolore et dans les teintes Décoratives, Naturelles ou Authentiques du nuancier LASURCOLOR. *Le nuancier ne saurait se substituer à la surface de référence ou aux échantillons de couleur approuvés par le maître d'ouvrage avant le début des travaux conformément aux exigences de la norme NF DTU 59.1.*

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

- **Travaux :** Neufs, de rénovation ou d'entretien.
- **Emplacement :** A l'extérieur ou à l'intérieur.
- **Destination :** Toutes structures en bois (charpentes, bardages, menuiseries, frisées, huisseries, portes, fenêtres, volets, clôtures).

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

- Bois massifs et panneaux dérivés du bois.

Précautions d'emploi :

En intérieur :

- Une ou deux couches de finition suffisent selon la coloration souhaitée.
- Ne pas appliquer sur des bois contenant plus de 10 % d'humidité en masse.
- Ne pas appliquer par température ambiante inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.

En extérieur :

- Trois couches sur bois bruts sont indispensables.
- Certains bois tropicaux à sécrétion antiscabieuse ne sont pas compatibles (nous consulter).
- D'autres bois feuillus nerveux à structure hétérogène (zones dures et à zones poreuses marquées tel le niangon), ne sont pas compatibles (nous consulter).
- Ne pas appliquer sur des bois contenant plus de 18 % d'humidité en masse.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %.
- Ne pas appliquer sur des bois gercés ou fendus.

Selon la coloration et la transparence recherchées la première et la deuxième couche pourront être réalisées en incolore. La dernière couche sera toujours pigmentée.

(Toutefois, la protection du bois contre les UV est optimale lorsque toutes les couches sont pigmentées). La nature du bois ainsi que son état de surface (ponçage, brossage, sablage...) peuvent entraîner des variations de teinte importantes. Il est donc conseillé de toujours faire un essai préalable sur des chutes de la même essence de bois, afin d'adapter le mode d'application et les dilutions par rapport au résultat escompté. Sur un bois d'aspect inégal, on peut utiliser NEOLASUR OPAQUE en impression comme égalisateur de teinte (cf. fiche descriptive).

Matériel :

- Brosse - Rouleau microfibre de 6 à 10 mm.
- Gant à peindre.
- Pistolet sans air : buses Ø 9 à 11 millièmes de pouce et filtre de 180 à 100 « mesh » / maille. L'utilisation d'un pistolet équipé d'un tuyau chauffant permet de fluidifier le produit sans ajout de solvant.

Nettoyage du matériel :

Au white-spirit, immédiatement après usage.

Dilution :

Au white-spirit. Prêt à l'emploi.

Rendement superficiel spécifique :

9 à 15 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports, et du mode d'application.

Temps de séchage : (à 23°C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 7 h.
- Sec apparent complet / recouvrable : 24 h.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS	SUR FONDS BRUTS		SUR FONDS ANCIENS	BOIS REVETUS
	D'ASPECT HETEROGENES	D'ASPECT HOMOGENES		
Préparation	Les bois bruts et neufs seront poncés, brossés et dépoussiérés. Les bois gras seront préalablement dégraissés.		Ponçage, dépoussiérage, dégraissage si besoin. Les supports parasités ou présentant un risque de contamination seront préalablement traités avec un produit de traitement spécifique destiné à combattre les insectes xylophages, les champignons de bleuissement, la pourriture cubique, et autres moisissures. Les supports noircis doivent être décontaminés à l'eau de javel diluée et éclaircis à l'acide oxalique, puis rincés à l'eau claire. Les supports préalablement nettoyés, doivent présenter une bonne cohésion de surface.	Les supports revêtus seront débarrassés de toutes peintures, lasures ou vieux vernis écaillants ou blanchis (par décapage chimique, hydro gommage, ponçage suivi d'un dépoussiérage). Les lasures en bon état de conservation seront préalablement poncées et dépoussiérées.
MODE D'APPLICATION				
Impression*	NEOLASUR OPAQUE diluée		LASURCOLOR SATIN	
Finition	En intérieur : 1 à 2 couches de LASURCOLOR SATIN. En extérieur : 2 couches, dont la dernière au moins impérativement pigmentée. Un ponçage entre couches est conseillé pour l'obtention d'un bon fini.			

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives Produits des produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

(1) Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter). (2) Impression et intermédiaire peuvent être remplacés par LASURCOLOR SATIN pour une durabilité accrue en extérieur.

LASURCOLOR SATIN

Lasure longue durée aux résines alkydes modifiées en phase aqueuse

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances « DoP » volontaire (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Protection de la surface du bois contre les intempéries.
 - Facilite l'entretien, après simple nettoyage et/ou ponçage manuel avec un abrasif et dépoussiérage.
 - Protection du feuil contre les attaques des champignons de bleuissement ou de moisissures (biostatique).
 - Feuil microporeux.
 - Apporte une couleur naturelle ou décorative tout en respectant le veinage du bois.

Identification :

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 4a.

Présentation en pot :

Légèrement gélifiée.

Aspect du feuil sec :

- « Satiné ».
- BS à 60° = 45 et BS à 85° = 60.
- Transparent ou semi-transparent (selon la teinte) : laisse apparaître le veinage du bois.

Masse volumique :

0,94 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 54,7 ± 2,0%.
- En volume calculé : 47,2 ± 2,0%.

Point d'éclair :

35°C. Produit inflammable (étiquetage spécifique).

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie, Hygiène Santé Environnement :

Classement conventionnel M1 sur support M0 (selon arrêté du 21 Novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : Celle-ci est accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

Fiche de Données Environnementales et Sanitaires : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur la base INIES/CSTB (en préparation).

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

Emissions dans l'air en intérieur :



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement C.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 400 g/l. Ce produit contient max.399 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets: cf. QR CODE ci-dessous. Cf. QR CODE ci-dessous.



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.